

Quand l'OCDE et le FMI se préoccupent des inégalités

note [hussionet](#) n°54, 2 décembre 2012

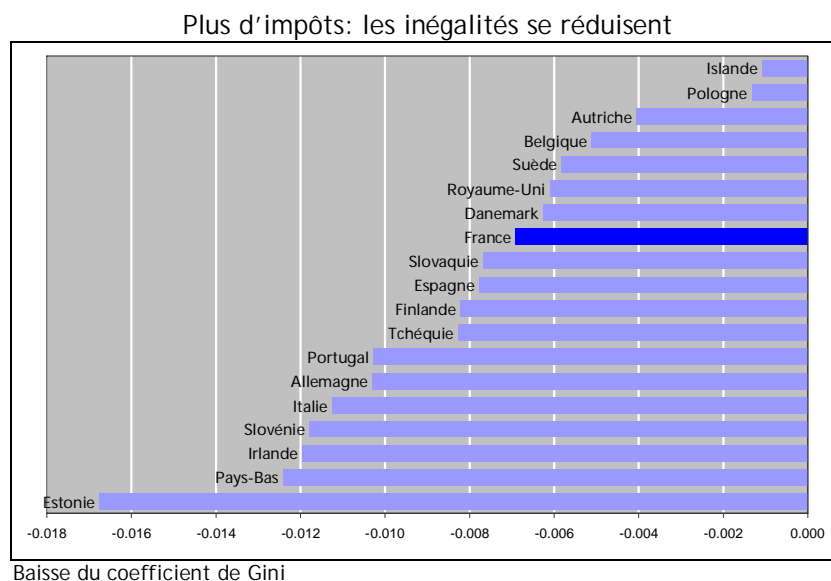
Dans ses dernières *Perspectives économiques* de novembre 2012, l'OCDE examine l'impact redistributif des mesures d'« assainissement »¹. L'exercice suppose une réduction du déficit budgétaire de 3 % et compare deux méthodes pour atteindre cet objectif :

- une augmentation des impôts
- une réduction des transferts sociaux

L'OCDE fait l'hypothèse que les mesures prises ont un effet proportionnel sur les tranches de revenus. Mais, compte tenu du poids relatif et du degré de progressivité des divers instruments, l'effet sur les inégalités de revenus après impôts et transferts (mesurées par le coefficient de Gini²) n'est pas le même :

« Les hausses d'impôts requises réduisent l'inégalité des revenus, mesurée par le coefficient de Gini, dans tous les pays de l'OCDE, quoique à des degrés divers. De même, s'il faut assainir les finances publiques dans les mêmes proportions en réduisant les transferts, les inégalités s'accroissent dans tous les pays, à des degrés divers et avec des variations absolues du coefficient de Gini généralement plus importantes que dans le cas de hausses d'impôts ».

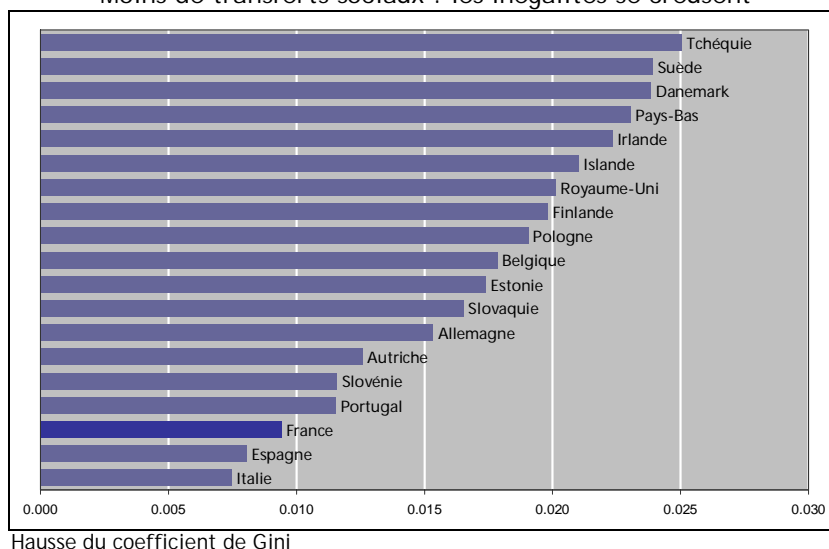
Ces résultats peuvent être illustrés par les graphiques ci-dessous.



¹ voir les pages 76 à 79 du chapitre 1, disponible [ici](#).

² Le coefficient de Gini est une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus, qui varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité totale).

Moins de transferts sociaux : les inégalités se creusent



La préoccupation de l'OCDE rejoint celle du FMI dans une annexe à un récent rapport³. Il établit un constat semblable à partir d'une étude des facteurs expliquant les inégalités de revenus. Ses principaux résultats sont les suivants :

- sur la base de 17 pays de l'OCDE, un ajustement budgétaire équivalent à un point de PIB conduit à une augmentation de 0,6 % du coefficient de Gini qui mesure les inégalités de revenu disponible.
- les inégalités de revenus augmentent de manière significative si l'ajustement budgétaire est obtenu par une réduction des dépenses : le coefficient de Gini augmente de 1 % à 1,6 % pour une baisse des dépenses d'un point de PIB. Mais le degré d'inégalité reste à peu près inchangé si l'ajustement se fait par augmentation des impôts.
- l'étude de cas concrets montre que les ajustements budgétaires fondés sur la réduction des dépenses tendent à être plus massifs, à prendre plus de temps, et à avoir un effet plus marqué sur les inégalités que les ajustements par baisse d'impôts.

Décryptage

L'OCDE en conclut que « Les différentes composantes des programmes d'assainissement budgétaire doivent tenir compte des conséquences en termes d'équité ». Et le FMI partage la même préoccupation : « Pour des raisons d'équité et aussi d'économie politique, [] il est essentiel que les coûts associés à l'assainissement budgétaire et le ralentissement de la croissance soient partagés équitablement dans l'ensemble de l'économie. »

Cet appel à l'équité honore ces deux institutions internationales, mais le véritable message est sans doute contenu dans le crochet de la citation précédente du FMI. Il dit ceci :

« des ajustements budgétaires qui sont perçus comme étant injustes ne seront probablement pas soutenables »⁴.

Bref, le vrai problème n'est donc pas l'équité, mais la « soutenabilité », traduction : le risque de résistances sociales.

³ *Fiscal Monitor*, October 2012, [Appendix 1](#): *Distributional Consequences of Alternative Fiscal Consolidation Measures*.

⁴ *Fiscal adjustments that are seen as being unfair are unlikely to be sustainable.*